



Victime d un mariage frauduleux

Par **sabrina**, le **23/05/2012** à **20:48**

Bonjour, j'ai contracté mon mariage avec mon mari ça fait deux mois le jour même de la cérémonie ma belle-sœur le livret de famille refusait de me le remettre une semaine après la date du mariage m'a harcelé pour l'accompagner à la préfecture pour obtenir un titre de séjour car là j'ai remarqué que cette personne ma épousee juste pour les papiers devant mon refus de l'accompagner m'a insulté il a provoqué une grave dispute pour qu'il quitte le domicile conjugal le jour même il a pris tout ses affaires il est parti presque un mois j'ai pas eu de ses nouvelles dernière semaine je reçois un courrier recommandé m'envoyant une lettre en me disant que j'ai mis à la porte je lui enlève les clés et faut que je l'appelle depuis plus de nouvelles je voudrais savoir ce qu'il faut faire pour le dénoncer parce que ma épousee juste pour avoir ses papiers ? comment faire pour annuler ce mariage ? cette personne m'a manipulé pour arriver à ses fins sachant que il m'a prévenue pour se marier juste pour obtenir ses papiers et ne pas perdre son travail vu qu'il était en CDI

Par **diya31**, le **24/05/2012** à **01:38**

Bonsoir Sabrina, Tout d'abord je te conseille de poser une main courante pour abandon du domicile conjugal de ton conjoint et aussi de détailler son comportement après le mariage contracté. Tu peux aussi faire constater par un huissier que ton mari ne vit plus à la maison, renseigne-toi. Sache que, par expérience, une annulation de mariage est très dure à obtenir et il faut vraiment être forte et ne pas lâcher l'affaire. Cela a été mon cas, ma rage et motivation de vouloir annuler mon ancien mariage a fait que cela ne m'a pas été accepté sous le motif que je n'apportais aucune preuve malgré les nombreuses preuves apportées. J'ai fait appel. Reperdue. Résultat ; frais d'avocat + avoué près la cour d'appel à ma charge + condamné aux dépens (payer les frais de la partie adverse) + longue procédure (4 ans) + nerfs

à vifs + déception etc...
Pour finir, divorce ENFIN prononcé...
Je ne veux pas te désespérer Sabrina loin de là je veux juste te faire part de mon vécu afin que tu en tires parti mais tu peux toujours tenter...
Tu auras besoin de ta famille et tes amies. N'hésite pas à consulter un avocat (gratuit) aux services des consultations juridiques de ta mairie et si malheureusement tu envisages de divorcer, demande une aide juridictionnelle. Essaie de trouver un avocat (que tu choisiras) qui accepte ton dossier sinon il t'en saura un commis d'office selon tes ressources.
Bon courage !
Diya